

Des avantages exclusifs grâce aux contrats-cadres

La Suisse est l'un des pays où les dépenses moyennes d'assurance par habitant sont les plus élevées au monde. Afin que vous n'ayez pas à payer plus que nécessaire pour les différentes couvertures, nous avons négocié différents contrats-cadres avantageux. Vous bénéficiez ainsi à la fois d'un concept de couverture sur mesure et de réductions de primes exclusives.

Comment fonctionnent les contrats-cadres ?

Grâce à plus de 9 000 clients du secteur médical, nous pouvons regrouper les besoins de chacun et négocier des solutions adaptées avec chaque prestataire. Dans un contrat-cadre, nous définissons les couvertures assurées ainsi que les conditions correspondantes. Il est ainsi possible de conclure des accords personnalisés spécifiques à chaque médecin par rapport aux solutions standard. Dans l'esprit d'une coopérative d'achat, un prix spécial est fixé, ce qui permet à nos clientes et clients de bénéficier de conditions exclusives. Cela signifie souvent qu'une assurance coûte moins cher chez nous que directement chez l'assureur concerné.



Quels sont les contrats-cadres proposés ?

Nous avons des contrats-cadres dans presque toutes les branches d'assurance, parfois avec plusieurs prestataires. Nous disposons actuellement des contrats-cadres suivants:

- Assurance responsabilité civile professionnelle
- Assurance protection juridique
- Cyber-assurance
- Assurance des biens du cabinet
- Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie
- Assurance accidents LAA
- Assurance accidents complémentaire LAA
- Assurance accidents individuelle
- Assurance de l'inventaire du ménage
- Assurance responsabilité civile privée
- Assurance bâtiment
- Assurance construction
- Assurance maladie

Qu'en est-il dans les autres domaines ?

Dans le domaine de la prévoyance professionnelle (LPP), des contrats-cadres ne sont pas nécessaires, car il existe déjà des caisses de retraite spécialisées pour les médecins. Nous travaillons ici en étroite collaboration avec quatre fondations de médecins. Comme celles-ci ont le statut d'association, les médecins indépendants peuvent également s'assurer facilement et individuellement. À partir de ces caisses de retraite, nos clients obtiennent des solutions sur mesure qui présentent des taux d'intérêt attractifs ainsi que de faibles frais de risque et d'administration.

Dans le domaine de la prévoyance privée, nous travaillons avec tous les assureurs-vie de Suisse et entretenons notre propre plateforme de comparaison qui est également utilisée par d'autres courtiers et conseillers. Nous pouvons ainsi proposer à tout moment la solution la mieux adaptée aux besoins de nos clientes et clients et leur offrir une approche de premier ordre.

Comment puis-je bénéficier des contrats-cadres ?

Envoyez-nous une copie de votre police d'assurance actuelle par e-mail à l'adresse suivante: mail@fmhinsurance.ch. Nous vérifierons volontiers pour vous quand vous pourrez passer à la solution du contrat-cadre et vous proposerons une offre personnelle gratuite et sans engagement. Vous pouvez également nous appeler au 031 959 50 00 pour que nos spécialistes puissent vous conseiller personnellement.

FMH Services (Insurance)
Roth Gyga & Partner AG*
Moosstrasse 2
3073 Gümligen
Téléphone 031 959 50 00
mail@fmhinsurance.ch
www.fmhinsurance.ch

*Roth Gyga & Partner AG est une partenaire juridiquement et économiquement indépendant recommandé par la coopérative FMH Services.